

Département : **EURE**  
Canton : **NONANCOURT**  
Commune  
**MARCILLY-LA-CAMPAGNE**  
Mairie  
Rue du Verger  
27320 Marcilly-la-Campagne  
Tel/fax : 02 32 58 10 15

## **Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 Mai 2014**

**L'an deux mil quatorze, le deux Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEROUARD, Maire.**

**Étaient présents :**

**Mesdames : Bacher Francine, Barbet-Leseur Patricia, Dorchy Chantal, Huan-Pinçon Delphine, Le Gallou Sylvie et Poiret Claudine**

**Messieurs : Bioche Alain, Gallerne Jean-Pierre, Le Bescond Marcel, Marthouret Claude, Maurin Jean-Paul et Osmont Michel**

**Absent(s) excusé(s) :**

**Madame : Trouillet Christine**

**Monsieur : Rolland Daniel**

**Madame Huan-Pinçon Delphine est élue secrétaire de séance.**

**Dégrèvement fiscal « jeunes agriculteurs » :**

Après que Monsieur Alain BIOCHE se soit retiré, Monsieur le Maire présente la demande de dégrèvement fiscal pour une période de 5 années, formulée par Monsieur Emmanuel Bioche, jeune agriculteur, qui s'est installé dans notre commune le 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

POUR : 12

**Demande de subventions auprès de Monsieur le Député :**

Monsieur le Maire présente le dossier du maître-d'œuvre portant sur :

- le ravalement de l'église d'une part, d'un montant HT de 92 760 €uros
- la réfection du porche d'autre part, d'un montant HT de 41 000 €uros

Le conseil municipal charge le Maire de solliciter Monsieur le Député en vue de l'octroi des subventions correspondant à ces travaux.

**Participation communale au profit des élèves du Collège de Saint-André :**

Le Maire soumet au conseil municipal, le projet de convention établi entre la Commune et le Syndicat de Gestion et de Construction du Gymnase portant sur une demande de subvention au profit de 4 enfants de la commune à raison de 50 €uros par enfant.

Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise le Maire à signer la convention correspondante :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

POUR : 13

**Augmentation du temps de travail de la secrétaire :**

Vu le travail supplémentaire généré par l'augmentation de la population, Monsieur le Maire propose de passer le temps de travail hebdomadaire de la secrétaire de Mairie de 20 à 25 Heures.

Le conseil municipal émet un avis favorable :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

POUR : 13

**Contrat de maintenance « défibrillateur » :**

Suite à l'acquisition d'un défibrillateur, Monsieur le Maire présente le projet de contrat de maintenance d'une durée de 3 années pour un montant annuel H.T. de 93.00 €uros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer le dit contrat :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

POUR : 13

